



CAPA HORS-CLASSE AGREGES - 20 mai 2019

Déclaration préalable des élu.e.s de la FSU (SNES, SNEP, SNESup)

Dans toute l'académie, malgré la sidération que génèrent la répression brutale des mouvements sociaux et la fuite en avant du gouvernement, les actions se poursuivent pour dénoncer les projets gouvernementaux dans l'Education. Lorsque le ministre fait mine d'augmenter le traitement des professeur.e.s en leur imposant plus d'heures supplémentaires, qu'il recycle le « travailler plus pour gagner plus » du président Nicolas Sarkozy et qu'il tente ainsi de masquer la suppression massive d'emplois, il amplifie un système profondément inégalitaire et générateur de concurrence entre les personnels. Pourtant la faiblesse des rémunérations des personnels enseignants n'est plus à démontrer : elle appelle d'autres réponses que le mépris ministériel. La crise de recrutement que connaît le second degré le prouve suffisamment.

Des lois bien mal nommées, comme celle dite de « l'Ecole de la confiance » ou de « la transformation de la Fonction publique », ne visent qu'à répondre à l'objectif de réduction des investissements publics et rendent aléatoires l'accès aux biens fondamentaux, dont l'éducation fait partie. Dans un contexte d'inégalités croissantes, la fonction publique revêt une importance essentielle, vitale, parce qu'elle donne corps et sens aux valeurs qui sont celles de la République.

Le projet de loi de transformation de la Fonction publique n'est autre, en réalité, qu'un projet de destruction des services publics. Alors que les CAP permettent de lutter contre l'arbitraire des décisions, l'arbitraire d'un supposé « mérite », l'arbitraire des passe-droits, alors que le rôle des représentants des personnels y est connu et reconnu, dès le 1er janvier 2020, elle ne seraient plus consultées ? Cela signifierait que l'administration opèrerait seule en toute matière, sans aucun contrôle collectif. Ce projet gouvernemental annonce une régression sans précédent.

Rien n'est joué cependant, parce que la mobilisation se poursuit. La Hors-classe est l'exemple du succès de la lutte syndicale opiniâtre, alliant revendication et action des élu.e.s de la FSU dans les CAP. Née de la revalorisation de 1989, la Hors-classe, initialement prévue pour 15% des effectifs, est devenue un débouché de carrière de masse. La revendication historique de la FSU d'un accès à la Hors-classe pour tou.te.s avant la fin de carrière est ainsi en passe d'aboutir.

La note de service 2019 comporte des avancées importantes. Nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de propositions transmises au ministère et de l'augmentation du taux de promotion au niveau national. Nous constatons que, dans l'état actuel du barème, tout.e professeur.e ayant trois ans d'ancienneté dans le 11e échelon sera promu.e, quelle que soit l'appréciation reçue : le barème obtenu fait que tou.te.s les agent.e.s, sauf opposition motivée, obtiendront la hors-classe, avec une modulation de cinq ans maximum entre deux collègues ayant la même ancienneté. L'appréciation recteur n'est qu'un bonus pour accéder un peu plus vite au nouveau grade. Avec la disparition des inégalités de traitement selon les académies et les disciplines, est ainsi confirmée la garantie pour chacun.e d'un accès à la hors-classe avant la fin de carrière. Les propositions établies par les services du rectorat, que nous remercions sincèrement pour la qualité des échanges, appliquent évidemment ces modalités.

Nous sommes en revanche plus dubitatif/ves sur le caractère équitable de la pérennité absolue des « Appréciations recteur » dans ce cadre des quotas. Pour la FSU, il faut sortir par le haut de ce dispositif absurde et décider que la hors-classe sera attribuée à l'ancienneté d'échelon. Nous revendiquons une carrière pouvant être parcourue sans obstacle de grade.

En conclusion, les élu.e.s de la FSU, majoritaires dans les CAPA et en CAPN, proposeront des améliorations dans le tableau d'avancement, au bénéfice de l'ensemble des collègues promouvables.

Les commissaires paritaires agrégé.e.s SNES-SNEP-SNESup-FSU de l'académie de Toulouse.